

## Communiqué

### **Une première de cette envergure au Québec Un atlas des paysages de la communauté métropolitaine de Québec**

(Québec, le 1<sup>er</sup> mai 2008) – Après plus d’un an de travail intensif, la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) est fière de rendre public un tout nouvel atlas des paysages de son territoire. Réalisé grâce à la participation de plus d’une vingtaine de spécialistes (architectes paysagistes, urbanistes, géographes, aménagistes, ingénieurs forestiers, historiens, experts en tourisme, géomaticiens et photographe), cet atlas servira à parfaire notre connaissance des paysages de la région métropolitaine et à en faciliter la mise en valeur.

L’atlas, qui peut être consulté sur le site Internet de la CMQ à [www.cmquebec.qc.ca](http://www.cmquebec.qc.ca), compte 750 pages. Cent trente-neuf unités paysagères y sont décrites grâce à une série de cartes portant sur le relief, l’occupation du sol, les panoramas et points de vue, le patrimoine, la récréation et le tourisme de même que l’écologie. Une photographie aérienne, des données statistiques sur l’occupation du territoire et les milieux écologiques de même que des commentaires sur les attraits particuliers de chacune des unités paysagères complètent le tout. Il s’agit d’une première à l’échelle d’un territoire aussi vaste que celui de la CMQ.

Cette réalisation a été rendue possible grâce à la participation financière du ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF). La collaboration active de représentants des villes et municipalités régionales de comté du territoire aura permis à la CMQ de poser un regard plus attentif sur chacune des composantes de son territoire.

Rappelons que la CMQ travaille actuellement à l’élaboration du schéma métropolitain d’aménagement et de développement (SMAD). L’atlas rendu public, de même que les résultats de la réflexion entreprise sur les paysages, serviront naturellement d’intrant à la réalisation du schéma. La protection et la mise en valeur des paysages figuraient également parmi les orientations stratégiques retenues par la CMQ lors de l’adoption de la vision stratégique de développement de son territoire.

La CMQ entend maintenant poursuivre sa réflexion en vue d’identifier les paysages d’intérêt métropolitain et préciser la nature des interventions les plus susceptibles de permettre leur mise en valeur. À cet égard, elle sollicitera l’aide de ses partenaires.